

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

 USSON-EN-FOREZ	Extrait du registre des délibérations De la commune D'USSON-EN-FOREZ	Délibération n° D20242006-02 Du 20 juin 2024 CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL RÉSULTAT DE LA CONSULTATION
---	---	--

Nombre de membres			Date de la convocation	17.06.2024
Afférents au conseil municipal	15		Date d'affichage	17.06.2024
En exercice	15			
Qui ont pris part à la délibération	14	Pouvoir	3	

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt du mois de juin à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Hervé BÉAL - maire

Étaient présents : BEAL H - FOLLEAT J - GALLON M - RIVAL N - DELORME D - MAILLET-BERT P - CHATAING P - BONNEVAUX V - PITAVY A - DAURELLE T - JOUMARD-DESSALCES S - SIBAUD-BUSSAC L - PAULET N - MAURICE M - BOUREILLE C (11)

Absents : GALLON M - CHATAING P - BONNEVAUX V - JOUMARD-DESSALCES (4)

Secrétaire : Josette FOLLÉAT

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL RÉSULTAT DE LA CONSULTATION

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les résultats de la consultation lancée dans le cadre du projet de création d'un centre technique municipal à la Mariche.

Lancement de la consultation : 05.04.2024

Modalités de publicité : plateforme de dématérialisation du Département de la Loire + journal à annonce légale l'Essor

Nombre de lots : 13

Date de remise des plis : 29.04.2024

Nombre de plis reçus : 44

1^{ère} commission d'analyse des offres : 29.05.2024

Suite au premier rapport d'analyse des offres, il a été décidé de lancer une négociation, comme prévu à l'article 10 du document unique, pour les lots 2 - 3 - 4 - 5 - 6 - 7 - 9 - 10 et 13.

2nd commission d'analyse des offres : 19.06.2024

Lot	Montant mieux disant HT	Proposition de la commission
1 - fondations spéciales	28 800 €	Attribué à MÉNARD
2 - terrassement	65 133.77 €	Infructueux - montant supérieur à l'estimatif
3 - gros œuvre maçonnerie	94 104.89 €	Infructueux - montant supérieur à l'estimatif
4 - charpente métallique	44 575.20 €	Attribué à SAS STBB
5 - bardage couverture	90 000 €	Infructueux - montant supérieur à l'estimatif
6 - serrurerie métallerie	12 518.68 €	Infructueux - montant supérieur à l'estimatif
7 - menuiseries extérieures	7 837.95 €	Attribué à BATIM'ALU
8 - menuiseries intérieures	8 270.58 €	Attribué à BONHEUR D'AMARANTE
9 - plâtrerie peinture	14 030 €	Attribué à PÉPIER CHARREL
10 - carrelage faïence	7 069.20 €	Attribué à ACARRE

11 – plomberie sanitaires	16 084.50 €	Attribué à CSP TABARD
12 – électricité	29 694 €	Attribué à THÉOLEYRE ÉLECTRICITÉ
13 – portes sectionnelles	23 607.76 €	<i>Infructueux – montant supérieur à l'estimatif</i>

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de bien vouloir statuer.

Oùï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents :

- **Valide les propositions de la commission et décide :**
 - o L'attribution des lots 1 - 4 - 7 - 8 - 9 – 10 – 11 et 12 dans les termes présentés ;
 - o De rendre infructueux les lots 2 – 3 – 5 - 6 et 13
- **Autorise** le Maire à relancer une consultation en marché négocié pour les lots 2 – 3 – 5 – 6 et 13.
- **Autorise** le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

Fait à Usson en Forez, le 21 juin 2024.



Hervé BÉAL, Maire	Josette FOLLÉAT, secrétaire de séance